

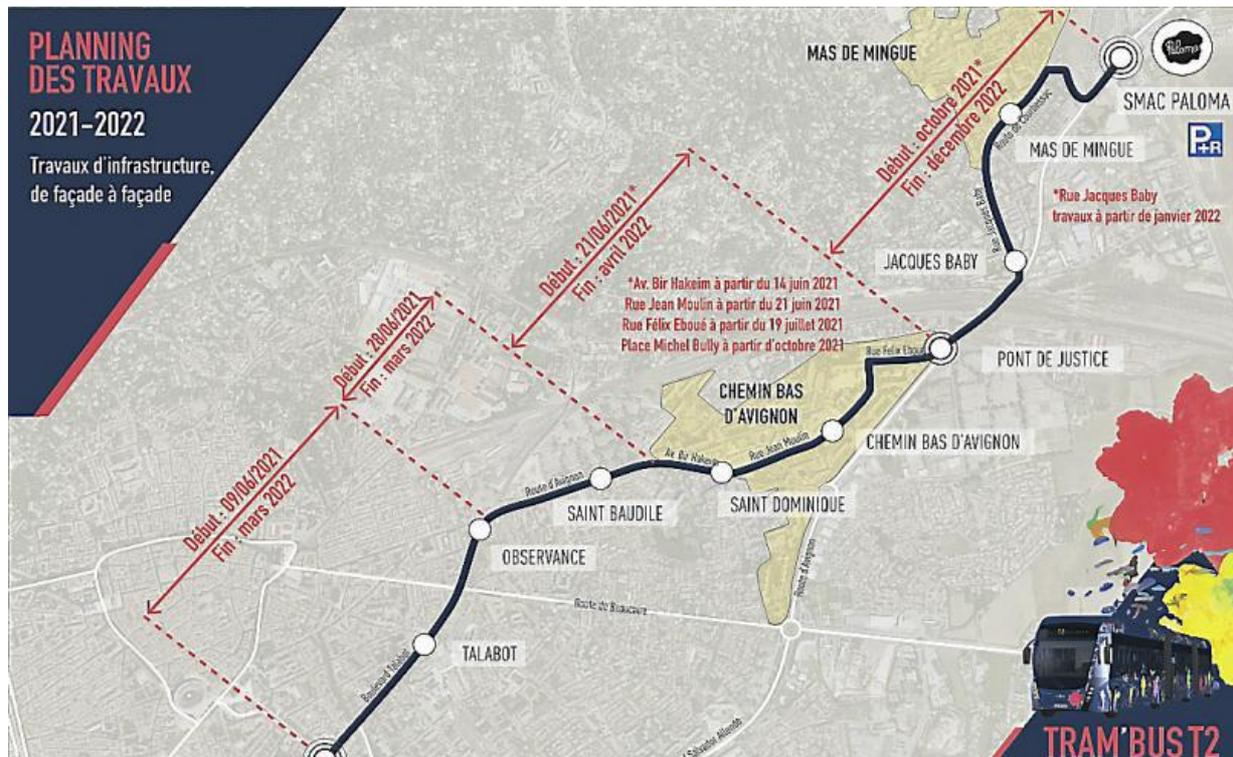
Midi Libre - vendredi 4 juin 2021

locale

Mobilité

à partir du 9 juin, sur le Talabot, place à la seconde tranche de la T2

Adrien Boudet , aboudet@midilibre.com



Attention, on rentre dans le vif du sujet. à partir de mercredi prochain sur le Talabot, puis très vite sur la route d'Avignon (28 juin) et au Chemin-Bas (21 juin), les travaux d'infrastructure du second tronçon de la ligne T2 démarrent. 200 personnes et 19 entreprises vont être mobilisées sur ce chantier stratégique, durant près d'un an.

Jusqu'ici, la ligne T2 inaugurée l'an dernier ne fonctionnait que sur la moitié du parcours prévu, soit du CHU Carémeau à la gare Feuchères, en passant par Pissevin, Valdegour, Jean-Jaurès, l'Esplanade.

Désormais, sur cinq kilomètres, on pourra prolonger le voyage jusqu'à Paloma, sachant que la tranche allant de Pont-de-Justice à Paloma débutera un peu plus tard, en octobre.

« C'est un projet essentiel qui va embellir la ville. Paloma pourra servir de parking relais pour les gens arrivant sur Nîmes depuis les secteurs est comme Marguerittes. Notre ambition, c'est surtout de réduire l'empreinte carbone », explique Jean-Marc Campello, vice-président de Nîmes métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports. Il convient également que, pour les quartiers prioritaires, ce tracé peut permettre de réaliser un décloisonnement essentiel.

Pour les automobilistes, le lancement de ces travaux d'infrastructures ne devrait pas changer fondamentalement les choses. Les double-sens seront maintenus, sauf imprévu de chantier. Par ailleurs, des médiateurs sont désignés sur chaque portion de chantier. Leurs contacts sont à retrouver sur trambus.nimes-metropole.fr

Les travaux d'infrastructure démarrent. La portion ira jusqu'à Paloma.

Adrien Boudet

aboudet@midilibre.com

Calendrier Le tracé de ce deuxième tronçon de la ligne T2 et son chantier vont de la gare centrale Feuchères à la Smac Paloma. Il passe par les quartiers Chemin-Bas d'Avignon (avenue Bir Hakeim, rues Jean-Moulin et Felix Eboué, Pont de Justice) et Mas de Mingué (Route de Courbessac). La mise en ligne est prévue au 4^e trimestre 2022.

commerçants Un guide pratique "Commission d'indemnisation amiable" est mis à la disposition des commerçants et professionnels impactés par les travaux par l'Agglo.